

## LA FRÉQUENCE DU RAMONAGE DÉPEND DU COMBUSTIBLE UTILISÉ :

La Direction Générale de la Santé [met à votre disposition un site fort bien détaillé à ce propos.](#)

COMBUSTIBLE UTILISÉ	FRÉQUENCE DU RAMONAGE
Bois	2 fois dont une fois durant la période de chauffe
Gaz	1 fois par an
Fioul	2 fois dont une fois durant la période de chauffe
Charbon	2 fois dont une fois durant la période de chauffe